



CTPM 17 décembre 2010  
Déclaration CFDT

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les membres du CTPM,

Comment passer sous silence les interventions intempestives des membres du gouvernement notamment sur la situation de l'Ile de France lors du dernier épisode neigeux de début décembre. Un ministère de l'intérieur totalement dépassé dans ses responsabilités de sécurité et d'assistance aux personnes qui fait la leçon et découvre la géométrie des routes. Un premier ministre qui, de l'étranger, poursuit ses attaques contre le service public et les fonctionnaires. Comment interpréter autrement ses propos sur les services de météo france, sa remise en cause de la rigueur et des compétences des agents de météo france. Devant cette situation nous ne pouvons que reprendre à notre compte les termes de nos camarades de la CFDT météo france qui :

« rejette catégoriquement l'accusation faite à l'encontre de Météo-France par le Premier Ministre François Fillon devant un panel de Médias au sujet de l'épisode neigeux qui s'est abattu sur la région parisienne. Cette accusation non fondée, portant sur des données erronées est non seulement une atteinte à l'encontre de l'établissement Météo-France mais aussi à l'encontre de ses personnels. La veille de l'évènement vers 16h, une vigilance orange avait été déclenchée aux endroits précis où l'évènement allait intervenir, précisant très clairement des chutes de neige allant de 3 à 7 cm, voire 10 cm par endroits. Tous les organismes institutionnels concernés avaient été largement informés de cet évènement à caractère exceptionnel. La CFDT-Météo n'accepte pas que le gouvernement se défausse sur Météo-France à cause d'éventuelles défaillances dans le dispositif de sécurité des personnes et des biens. Si le Premier ministre est mal conseillé ou mal informé sur des situations à risque cela ne doit pas entacher le travail scientifique et technique de grande qualité qui a été fait par les prévisionnistes en pareilles circonstances et nous demandons que des excuses publiques soient faites par le gouvernement en direction de Météo-France et de ses personnels ! »

Si le premier ministre a, depuis, reconnu sa bévue, son mea culpa est resté discret sur les médias de grande écoute. Cette sortie malencontreuse n'est pas pour nous surprendre au regard de ce que nous pouvons déceler de la pensée du premier ministre pour qui les fonctionnaires sont loin de constituer une richesse mais seulement une charge à diminuer par tous les moyens. La politique conduite en terme d'effectifs le démontre à chaque exercice budgétaire depuis 2007. Malheureusement cette insulte et cette gifle aux personnels à leur intelligence, à leur dévouement et à leur rigueur n'a pas été contestée par ceux la même qui devraient le faire notre ministre, son cabinet, la hiérarchie du ministère et de l'établissement au plus haut niveau. C'est inadmissible et cela creuse toujours un peu plus l'écart entre les soi disant élites et les personnels !

Pour nous, la baisse des moyens en personnels, en crédits de fonctionnement, en

matériels et matériaux constitue les facteurs aggravants de cette crise passagère.

Et vous ? Quel bilan tirez vous de l'épisode neigeux précité ? Que s'est-il passé ? Pourquoi cette incapacité et en quoi nos services, leurs agents ont ils été empêchés ? Absence de moyens, de véhicules, de produits, de personnels ? Quand disposerons nous des éléments d'analyse de nos services et de leurs difficiles conditions d'intervention ?

L'année 2010 se termine dans les pires difficultés pour de nombreux personnels. Le 7 octobre nous dénonçons, face au ministre, l'absence de capacités de nos services à soutenir, à veiller avec attention aux plus fragiles d'entre nous. Le bilan est de plus en plus sombre avec ce nombre de 17 suicides depuis le début de l'année parmi nos personnels. Loin de nous l'idée d'en attribuer la responsabilité aux services mais nous pensons que les conditions de travail, la dégradation des relations sociales, l'absence de prise en compte du facteur humain constituent des éléments à prendre en compte. Dans des services où les effectifs cibles sont inférieurs aux personnels en place alors que ces mêmes personnels souffrent de ne plus rendre le service attendu les angoisses et l'inquiétude sont à leur comble. Le travail et les relations sociales qu'ils nouent sont vecteur d'ancrage dans la vie. Le travail devrait participer à l'épanouissement des individus. Un état d'esprit s'installe, il exige trop de chacun et de tous sans jamais reconnaître les efforts accomplis, la qualité du travail et des qualifications exercées. De ce travail là beaucoup de personnels n'en peuvent plus !

Pour 2011, nous devrions rendre 3853 ETP en moins. C'est un nombre supérieur aux effectifs affectés dans chacune des régions à l'exclusion de Rhône Alpes et de l'Ile de France. Ainsi des effectifs supérieurs à une région disparaissent en une seule année et nous voudrions que les personnels trouvent plaisirs et satisfaction à venir au travail !

Comment dans ces conditions croire en l'avenir ? Comment se projeter et s'intéresser avec une telle tension dans les services ?

Oui, en de nombreux endroits et services nous le répétons les conditions de travail se dégradent. Et, l'administration ne renonce pas aux petites économies. Ainsi, elle recrute, ici ou là, des personnels de la Défense ou de l'Écologie dans les CPCM en leur faisant croire qu'ils seront mieux rémunérés et, ils font le constat amer que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Entre les détachements, la position normale d'activité l'administration choisit toujours la plus économique pour elle et leurre les personnels. Ce mode de gouvernance n'est pas digne. Où est la déontologie, l'égalité des personnels lorsqu'ils constatent que pour le même travail leur voisin, sur un autre statut, est mieux rémunéré.

Dés 2007, à la création de ce grand ministère que nous avons soutenu, nous avons attiré l'attention du ministre sur la nécessité d'harmoniser les régimes indemnitaires, de redonner espoir dans une parole ministérielle ? Plus de 3 ans après le chemin qui reste à parcourir pour plus de justice et d'équité dans les rémunérations est encore long.

Si l'administration sait ajuster techniquement un plafond d'emploi en supprimant d'un trait de plume technique, 1800 ETP, elle est incapable d'aligner les régimes des uns (les moins bien dotés) sur celui des autres (le meilleur).

Cette situation dans les CPCM et dans de nombreux autres endroits comme les affaires

maritimes, les DDT, les DREAL les personnels n'en veulent plus.

Par ailleurs, nous sommes intervenus les uns et les autres à plusieurs reprises, dans cette instance, sur la perspective du terme des versements de l'indemnité différentielle exceptionnelle. Elle prenait en charge les baisses de revenus générées par l'administration du fait de ses réorganisations. Elle doit être maintenue ou un autre dispositif doit la remplacer. Il est urgent d'en faire le bilan et de ne pas laisser les personnels dans des situations financières inextricables. L'administration sur cette question a un devoir de résultats.

Je profite de la présence de Monsieur le conseiller social de Madame la Ministre pour lui dire que nous attendons des réponses à de nombreux courriers intersyndicaux.

Quelques rappels ou demandes d'interventions pour terminer cette intervention :

1°) le projet de fusion MILOS / ANPEEC : en savez plus sur ce projet ?

2°) les élus nationaux en CAP/CCP, nos délégations, les militants ou experts au sein de nos instances rencontrent de plus en plus de difficultés dans la prise en charge de leurs frais de déplacements. Trop souvent ils doivent en faire l'avance au détriment de leur budget et attendent des mois le remboursement. Nous devons sur ces sujets avancer vers des solutions. Le dialogue social ne doit pas souffrir de ces contingences, des solutions doivent être trouvés localement.

3°) Nous tenons à vous manifester le sentiment d'abandon et de grandes inquiétudes des des personnels touchés par la concession de la RN10 dans le département des Landes. L'accompagnement promis n'est pas à la hauteur et nous proposerons au prochain CTPM quelques témoignages.

Pour conclure quelques satisfactions que nous mettrons au compte de nos interventions et de votre écoute sur les reclassements des personnels de l'ISTED, sur la promesse d'un agenda social et de la pratique régulière des études d'impact, même si elle reste encore à améliorer en terme de contenus comme le démontre celle du SNIA qui nous sera soumise au point 2 de l'ordre du jour.

Enfin, nous allons connaître en 2011, une année électorale d'importance autour des instances paritaires de gestion (CAP, CCP et CAD...) et des comités techniques (non paritaire) nouvelles formules. Aussi, nous vous proposons d'engager rapidement des discussions et des négociations sur l'architecture des dits comités techniques du ministère de nos services et notamment de celui que nous réclamons au niveau régional afin de ne pas laisser ce niveau décisionnel, de la plus haute importance pour le services et leurs personnels, sans capacité de débattre des choix et des décisions à prendre.

Je vous remercie !